

## DISPOSITIFS &amp; FINANCEMENT

# AFC - Action de Formation Conventionnée

**DÉFINITION**

L'Action de Formation Conventionnée (AFC) est une formation financée directement par France Travail auprès d'un organisme de formation, à destination des demandeurs d'emploi. La formation est gratuite pour le stagiaire éligible.

Les AFC sont des formations « clés en main » : France Travail a passé une convention avec l'organisme, négocié les places et le contenu, sélectionne les candidats sur dossier et entretien. Tu ne paies rien.

L'avantage : formation gratuite + maintien de l'allocation chômage (AREF) si tu es indemnisé. Le mécanisme couvre les domaines en tension (numérique, sanitaire, BTP, services à la personne, sécurité).

La contrepartie : tu n'as pas le choix de l'organisme ni du format. C'est France Travail qui décide. Si ton projet vise une certification précise (Titre Pro CIP avec un centre spécifique), l'AFC ne convient pas - tu passes par AIF.

Pour identifier les AFC disponibles près de chez toi : ton conseiller France Travail t'oriente, ou consulte le portail régional. Les places sont disputées dans les bassins tendus (Bordeaux, Paris) et plus accessibles en zones rurales.

**Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.**

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion auprès de France Travail à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : [benjaminduplaa.com/lexique/afc](https://benjaminduplaa.com/lexique/afc)

Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF